DESCRIPTIF CCTP – COVAMAT+ GREENFIX®

Le présent descriptif CCTP est destiné au maitre d'œuvre souhaitant prescrire les nattes de contrôle de l'érosion et de végétalisation **Covamat+ Greenfix** dans leur cahier des charges.

Le maitre d'œuvre prendra soin d'intégrer dans son cahier des charges, le descriptif du produit qu'il aura retenu. En cas de doute sur le choix du produit, Bio Green Solutions est à votre disposition pour vous conseiller le produit le plus adapté en fonction de votre projet (coordonnées en bas de page).

1. Descriptifs techniques des matériaux

Natte anti-érosive pré-ensemencée Covamat plus type 1 (100% paille/foin)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte pré-ensemencée **Covamat+ type 1 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% paille-foin d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP]. Un mélange de semences, de fertilisant et de micro-bactéries est incorporé dans la natte et retenu en sous-face par un film papier. Le poids total de la natte sera de –définir– [750-800 g/m²] pour les nattes avec filets jute ou [700-750 g/m²] pour les nattes avec filets PP et PP renforcé. Les mélanges de semences incorporés à raison de 35 g/m² seront composés de –définir– :

- 30% Ray Grass, 30% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 10% Pâturin des prés (Mélange Grainier Greenfix **1A**)

ou

- 35% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 30% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire (Mélange Grainier Greenfix **2A**)

ou

- 25% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 20% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire, 20% Fétuque ovine (Mélange Grainier Greenfix **2B**)

ou

- 27% Ray Grass, 27% Fétuque rouge rampante, 27% Fétuque commune, 12% Pâturin des prés, 3% Trèfle commun, 2% Trèfle rampant, 1% Lotier corniculé, 1% Luzerne lupuline (Mélange Grainier Greenfix **1C**)

ou

- 25% Fétuque rouge rampante, 25% Fétuque commune, 10% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire, 28% Fétuque ovine, 3% Trèfle commun, 2% Trèfle rampant, 1% Lotier corniculé, 1% Luzerne lupuline (Mélange Grainier Greenfix **2C**)

ou

- 25% Ray Grass, 25% Fétuque rouge rampante, 10% Agrostis capillaire, 15% Fétuque ovine, 5% Trèfle commun, 4% Trèfle rampant, 4% Lotier corniculé, 4% Luzerne lupuline, 4% Trèfle douteux, 4% Trèfle hybride (Mélange Grainier Greenfix **P**).

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 30 m] ou [2,40 x 25 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

Natte anti-érosive pré-ensemencée Covamat plus type 2 (50% paille/foin – 50% coco)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte pré-ensemencée **Covamat+ type 2 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 50% paille/foin – 50% coco d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP]. Un mélange de semences, de fertilisant et de micro-bactéries est incorporé dans la natte et retenu en sous-face par un film papier. Le poids total de la natte sera de –définir– [750-800 g/m²] pour les nattes avec filets jute ou [700-750 g/m²] pour les nattes avec filets PP et PP renforcé. Les mélanges de semences incorporés à raison de 35 g/m² seront composés de –définir– :

- 30% Ray Grass, 30% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 10% Pâturin des prés (Mélange Grainier Greenfix **1A**)

ou

- 35% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 30% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire (Mélange Grainier Greenfix **2A**)

ou

- 25% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 20% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire, 20% Fétuque ovine (Mélange Grainier Greenfix **2B**)

ou

- 27% Ray Grass, 27% Fétuque rouge rampante, 27% Fétuque commune, 12% Pâturin des prés, 3% Trèfle commun, 2% Trèfle rampant, 1% Lotier corniculé, 1% Luzerne lupuline (Mélange Grainier Greenfix **1C**)

ou

- 25% Fétuque rouge rampante, 25% Fétuque commune, 10% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire, 28% Fétuque ovine, 3% Trèfle commun, 2% Trèfle rampant, 1% Lotier corniculé, 1% Luzerne lupuline (Mélange Grainier Greenfix **2C**)

ou

- 25% Ray Grass, 25% Fétuque rouge rampante, 10% Agrostis capillaire, 15% Fétuque ovine, 5% Trèfle commun, 4% Trèfle rampant, 4% Lotier corniculé, 4% Luzerne lupuline, 4% Trèfle douteux, 4% Trèfle hybride (Mélange Grainier Greenfix **P**).

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 30 m] ou [2,40 x 25 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

Natte anti-érosive pré-ensemencée Covamat plus type 3 (100% coco)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte pré-ensemencée **Covamat+ type 3 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% coco d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP]. Un mélange de semences, de fertilisant et de micro-bactéries est incorporé dans la natte et retenu en sous-face par un film papier. Le poids total de la natte sera de –définir– [750-800 g/m²] pour les nattes avec filets jute ou [700-750 g/m²] pour les nattes avec filets PP et PP renforcé. Les mélanges de semences incorporés à raison de 35 g/m² seront composés de –définir– :

- 30% Ray Grass, 30% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 10% Pâturin des prés (Mélange Grainier Greenfix **1A**)

ou

- 35% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 30% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire (Mélange Grainier Greenfix **2A**)

ou

- 25% Fétuque rouge rampante, 30% Fétuque commune, 20% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire, 20% Fétuque ovine (Mélange Grainier Greenfix **2B**)

ou

- 27% Ray Grass, 27% Fétuque rouge rampante, 27% Fétuque commune, 12% Pâturin des prés, 3% Trèfle commun, 2% Trèfle rampant, 1% Lotier corniculé, 1% Luzerne lupuline (Mélange Grainier Greenfix **1C**)

ou

- 25% Fétuque rouge rampante, 25% Fétuque commune, 10% Pâturin des prés, 5% Agrostis capillaire, 28% Fétuque ovine, 3% Trèfle commun, 2% Trèfle rampant, 1% Lotier corniculé, 1% Luzerne lupuline (Mélange Grainier Greenfix **2C**)

ou

- 25% Ray Grass, 25% Fétuque rouge rampante, 10% Agrostis capillaire, 15% Fétuque ovine, 5% Trèfle commun, 4% Trèfle rampant, 4% Lotier corniculé, 4% Luzerne lupuline, 4% Trèfle douteux, 4% Trèfle hybride (Mélange Grainier Greenfix **P**).

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 30 m] ou [2,40 x 25 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

2. Mise en œuvre des matériaux

Les procédés de mise en œuvre décrits ci-après sont applicables pour l'ensemble des nattes Covamat+ de Greenfix.

Mise en œuvre sur talus sec

La natte pré-ensemencée **Covamat+ de Greenfix** sera mise en place sur une surface qui aura préalablement été préparée : le sol sera nivelé et suffisamment compacté. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner le bon placage de la natte sur le sol nu (grosses pierres, racines, branches, végétation …).

Une tranchée de 15 cm x 15 cm est réalisée le long du sommet et du pied du talus pour effectuer l'ancrage de la natte. Le lé est fixé au fond de la tranchée qui est ensuite remplie de terre puis compactée.

Une fois l'ancrage de départ effectué, les rouleaux sont déroulés dans le sens de la pente (voir schéma). Le recouvrement entre chaque bord et extrémité de lé sera de 10 cm minimum et respectera le sens d'écoulement des eaux, afin d'éviter tout risque d'arrachement de la natte par ruissellement.

La natte sera fixée au sol à l'aide de crochets métalliques (ou autres fixations adaptées) à raison de X U/m² –définir–. Un soin particulier sera apporté aux fixations installées au niveau des zones de recouvrement.

Une fois installées, les nattes **Covamat+ Greenfix** seront arrosées pendant au moins les 3 premières semaines suivant leur installation. Les nattes doivent impérativement être maintenues humides pour que le film papier retenant les semences se dégrade permettant ainsi aux semences de s'enraciner dans le sol sous-jacent.

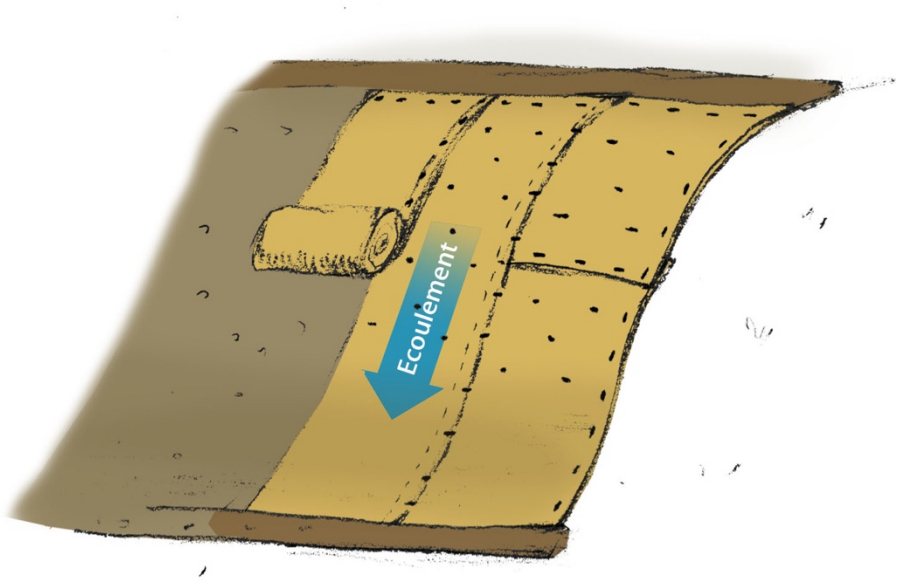

Principe d'installation des nattes Greenfix sur talus

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr

Mise en œuvre sur berge, canal ou fossé

La natte de contrôle de l'érosion Covamat+ de Greenfix sera mise en place sur une surface qui aura préalablement été préparée : le sol sera nivelé et suffisamment compacté. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner le bon placage de la natte sur le sol nu (grosses pierres, racines, branches, végétation …).

Une tranchée de 15 cm x 15 cm est réalisée parallèlement à la pente au début de la zone à protéger pour l'ancrage de la natte.

Une fois l'ancrage de départ effectué, les rouleaux sont déroulés perpendiculairement à la pente (voir schéma). Le recouvrement entre chaque bord et extrémité de lé sera de 10 cm minimum et respectera le sens d'écoulement des eaux, afin d'éviter tout risque d'arrachement de la natte par le courant ou le ruissellement.

La natte sera fixée au sol à l'aide de crochets métalliques (ou autres fixations adaptées) à raison de X U/m² –définir–.

Arrivé à la fin de la surface à couvrir, l'extrémité du lé sera à nouveau fixée dans une tranchée de 15 x 15 cm, qui sera ensuite rebouchée puis compactée. Un soin particulier sera apporté aux fixations installées au niveau des zones de recouvrement.

Une fois installées, les nattes **Covamat+ Greenfix** seront arrosées pendant au moins les 3 premières semaines suivant leur installation. Les nattes doivent impérativement être maintenues humides pour que le film papier retenant les semences se dégrade permettant ainsi aux semences de s'enraciner dans le sol sous-jacent.

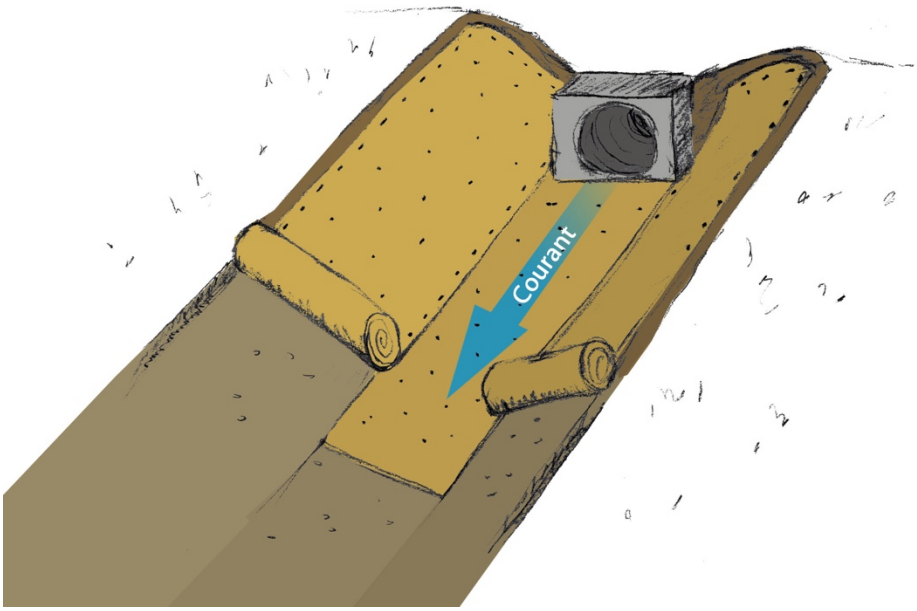

Principe d'installation des nattes Greenfix sur berges, canal ou fossé

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr